



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHALAUTRE LA PETITE

Séance du mardi 4 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHALAUTRE LA PETITE, régulièrement convoqués, se sont réunis, à salle polyvalente communale, sous la Présidence de Mme Chantal BELLACHE, le maire

Étaient présents : Mme Chantal BELLACHE, M. Jean-Marie FONTAINE, M. Jérôme MILLET, M. Siegfried HUCK, M. David DUBOIS, Mme Pascale ROULET, Mme Marie-Christine ROLLET, Mme Marina GALLAY, M. Lucien LE COZE,

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Fanny DA MOTA, Mme Julia DOMINGUES

ABSENTS NON-EXCUSÉS : M. Denis GRANDET

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Fanny DA MOTA a donné procuration à Mme Marie-Christine ROLLET, Mme Julia DOMINGUES a donné procuration à madame Chantal BELLACHE

Madame Pascale ROULET a été élue secrétaire de séance

Délibération N° 2023_018

Membres

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 11 dont 2 p

Pour : 11 dont 2 p

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

27/03/2023

**OBJET : VOTE DU DU BUDGET PRIMITIF –
COMMUNE 2023**

RF
SOUS PREFECTURE DE PROVINS

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/04/2023
077-217700731-20230404-DE_018_2023-DE

Le conseil Municipal,

Sur proposition du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances du 31 mars 2023,

Après avoir reçu les documents avec la convocation et entendu la présentation détaillée par chapitre faite par Madame le Maire, Chantal BELLACHE,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ⑩ D'adopter le budget primitif 2023 - Commune, tel qu'il lui a été présenté, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	389 427.48 €	389 427.48 €
FONCTIONNEMENT	816 489.20 €	816 489.20 €
TOTAL DU BUDGET	1 205 916.68 €	1 205 916.68 €

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Provins
- Le comptable Publique du SGC Provins

Fait et délibéré à Chalautre la Petite, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents pour extrait conforme,

Chalautre la Petite le 4 avril 2023



Chantal BELLACHE

RF SOUS PREFECTURE DE PROVINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2023 077-217700731-20230404-DE_018_2023-DE